L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 4 JUIN 1882. Entre les rues Bienville et Conti.

FEUILLETON

Commencé le 4 juin.

LE MISSEL DE LA GRAND'MÈRE

Par EMILE RICHEBOURG.

I

On était au commencement du mois de janvier 1872. Minuit venait de sonner. Dans un logement sombre et humide de la rue de Grenelle Saint Germain, au rez-de-chaussée, une jeune fille de dix-sept à dix-huit ans travaillait à la lumière pâle d'une petite lampe. Un feu de coke s'éteignait dans la cheminée.

Au dehors, on entendait les sifflements du vent qui se cognait aux angles des murs, le bruit de la neige, chassée par la rafale, fouettant les vitres de la fenêtre, de temps à autre, le roulement sourd d'une voiture sur le pavé des rues; de grandes dames, sans doute, revenant d'une soirée ou s'en rendant ardemment à une fête mondaine. Pour celles-ci comme pour tous les autres favorisés de la fortune, les longues nuits d'hiver sont consacrées au plaisir: pour les pauvres, pour tous ceux qui travaillent, la nuit est le moment du repos nécessaire.

Le Paris travailleur et laborieux dormait, et la jeune fille travaillait encore, sans s'apercevoir que son feu s'était éteint, que ses yeux se fatiguaient et qu'elle n'était guère chaudement vêtue.

Tout en tirant son aiguille avec une agilité fébrile, elle levait à chaque instant un regard plein de tendresse sur un lit où reposait une femme. Jeune encore, cette femme, la mère, avait dû et devait encore beaucoup souffrir; on le voyait à l'agitation de son demi sommeil.

Son visage fatigué, amaigri, encadré de cheveux gris qui en faisaient ressortir la pâleur, était aussi blanc que l'oreiller sur lequel reposait sa tête. Depuis près d'un mois, une fièvre violente la retenait sur son lit.

Et pour que sa mère malade ne manquât de rien, la jeune fille s'imposait un travail dévorant, sachant que pour cette tâche était rude, et encore ne gagnait-elle pas beaucoup: le plus souvent cinquante sous, rarement trois francs. Elle faisait de la broderie, de ces ouvrages merveilleux qu'on croirait sortis de la main d'une fée, et qui sont, avec les dentelles, indispensables à la toilette d'une princesse ou d'une reine de la mode. C'étaient de véritables chefs-d'œuvre d'art à l'aiguille: malheureusement, les chefs-d'œuvre, n'importe dans quel genre, sont bien rarement payés ce qu'ils valent. On exigeait la perfection du travail; on ne la payait pas le prix du travail.

Avant d'être achetée par une grande dame, une pièce de broderie passe souvent par bien des mains, et il faut que tout le monde gagne!

La pauvre enfant arrivait,—comme on dit,—à joindre les deux bouts, mais à force de peines pour elle-même. Elle payait le médecin, les remèdes du pharmacien, et pouvait acheter, deux fois par semaine, un morceau de bœuf pour faire un bouillon gras à sa chère malade. Pour elle, rien..... le plus souvent elle se contentait d'un morceau de pain. Elle portait la même robe que l'année précédente et, depuis six mois, les mêmes bottines. Elle lavait et repassait le linge du ménage. Avec peu de chose, elle s'était fait un chapeau pour aller chercher et reporter son ouvrage; ces jours-là, afin de se garantir du froid, et aussi pour cacher ses nombreuses reprises faites à sa robe, elle s'enveloppait dans un long châle noir.

Mais si elle était pauvrement vêtue, elle se distinguait et son maintien modesté et plein de dignité savaient commander le respect. D'ailleurs, elle était belle! Pauvreté, ou la beauté, même chez les plus humbles, a toujours son prestige.

A sa beauté rayonnante se joignait le charme infini d'un sourire enchanteur, d'un regard qui semblait toujours interroger, et d'une voix douce, un peu timide, mais pleine de notes harmonieuses. Si la taille avait été élevée, si pas un des ses membres n'avait accusé des formes parfaites sous ses misérables vêtements. Ses bras ronds, blanc comme l'albâtre, étaient terminés par des mains mignonnes, potelées, aux doigts effilés, ornés de jolis ongles roses, de véritables doigts de fée. Les pieds, cachés par des bottines, ne trahissaient ni pauvreté, ni embellissaient encore.

Quoique fatigué, son gracieux visage conservait sa fraîcheur, et sous le velouté de ses joues fermées par les ombres de la jeunesse. Ses dents, du plus bel émail, étaient petites et bien rangées; ses lèvres avaient emprunté à la nature son plus pur carmin; son nez droit, légèrement allongé, était celui d'une patricienne. Enfin, ses front large, uni, délicatement bombé, se couronnait de magnifiques cheveux noirs comme ceux de sa mère, sous lesquels s'attachaient des oreilles fines, roses, d'un modèle parfait, qui se cachaient le plus souvent sous les brides de son chapeau ou de son bonnet de linge.

Une heure sonna. Comme nous l'avons dit, le feu s'était éteint. Le froid pénétrait dans la chambre; il saisit la jeune fille et elle eut un frisson. Elle posa son ouvrage sur la petite table près de laquelle elle travaillait, se leva et s'approcha du lit pour rajuster les couvertures et étendre sur la malade les vêtements qui remplaçaient l'édredon absent.

Celle-ci ouvrit les yeux.

—Eh mon ange, quelle heure est-il? demanda-t-elle d'une voix faible.

—Une heure, chère mère.

—Et tu travailles encore! je t'avais ordonné défendu de travailler après onze heures du soir; tu profites de mon sommeil pour me désobéir.... Adrienne, c'est mal.

—Ma chère mère, ne gronde pas ta fille; je t'assure que je ne suis point fatiguée.

—Regarde, tu n'as pas même de feu.

—Il vient seulement de s'éteindre.

—Tu as froid, j'en suis sûre.

Elle lui prit les mains.

—Oh! tes mains sont glacées! repritelle.

—Mais non, je n'ai pas froid du tout.

—Adrienne, je te défends encore une fois de travailler si tard.... Tu veux donc aussi te rendre malade!

—Je ne peux pourtant pas te laisser mourir faute de soins, répondit la jeune fille avec des larmes dans la voix.

—Mais depuis trois jours je vais mieux, beaucoup mieux.

—Oui, le médecin nous fait espérer; mais ce sera long et il faut que tu sois bien nourrie.

—Tant de peine pour toi, si jeune..... ma pauvre enfant!

—Je suis forte, va, chère mère.

—Et courageuse et vaillante, c'est vrai. Mais quand je pense à cette vie de travail, de privations, de misères que tu t'imposes, je souffre cruellement, et plus encore quand je songe au passé, à ce que tu devrais être....

—Ne parlons jamais de cela; près de toi, quand tu serai guérie, je serai heureuse, je retrouverai toute ma gaieté. La fortune est peu de chose si on la compare au bonheur d'avoir ses mères.

—C'est l'ange de l'abnégation, murmura la malade.

Puis plus haut:

—Voici le jour du terme qui approche, comment ferons nous?

Le visage de la jeune fille s'assombrit subitement.

—Nous avons toujours payé régulièrement, reprit la mère. Le gérant de la maison prendra cela en considération et nous accordera du temps.

—Je l'espère.

—Il faudra prévenir le concierge.

Adrienne n'en a point dire à sa mère que le matin même le concierge l'avait avertie que si elle ne pouvait payer le huit, elle recevrait congé.

—Il vaudra t-peut être mieux payer le huit, hasarda t-elle.

—Sans doute nous nous sommes sans argent. Mes bijoux, les tiens, ma pauvre enfant, sont engagés; on ne s'offrirait pas dix francs de ce qui nous reste.

—Tu m'as souvent parlé de M. Pierrard, ton oncle de Havre, dont les [illegible] d'autre [illegible] ra à lui écrire une petite lettre; et puisqu'il est si riche, cela ne le gênerait pas beaucoup de nous prêter une petite somme.

—Je ne connais pas M. Pierrard et c'est pour cela que je n'ai jamais osé m'adresser à lui dans les jours de grande détresse. Ma mère était, en effet, l'amie intime de la mienne, et j'ai comme un vague souvenir d'une somme prêtée à un moment où M. Pierrard, le père de celui-ci, se trouvait à la veille d'une faillite qui devait entraîner sa ruine. Mais le fils a-t-il en seulement connaissance de ce fait?

—Nous pouvons le lui rappeler, chère mère; d'ailleurs, il vaut mieux souvent s'adresser à des étrangers qu'à des parents. Nous avons écrit à ta sœur, ma tante, qui est riche aussi, qui habite à Paris..... elle ne nous a pas répondu.

—Hélas! nous ne sommes pas nées de la même mère; je ne l'ai vue qu'une seule fois et je suis pour elle une étrangère. Je me suis adressée à elle, je n'aurais pas dû le faire; c'était une faiblesse dont je suis punie. Tu as raison, il est quelquefois préférable et plus digne d'implorer la pitié des étrangers. Puisque tu le désires, demain nous écrirons à M. Pierrard. Mais nous nous oublions à causer et tu as besoin de repos. Va dormir mon enfant.

—As-tu besoin de quelque chose.

—Un peu de tisane, si tu veux; j'ai la bouche sèche.

—J'ai en soin d'entourer la bouillote de cendres chaudes, elle est encore tiède.

Elle présenta une tasse de tisane à sa mère, puis elle arrangea l'oreiller sous sa tête, l'embrassa sur les deux joues et se retira dans le petit cabinet qui lui servait de chambre à coucher.

II

La grand'mère, dont il vient d'être question, avait eu une de ces existences tourmentées, sans bonheur et sans joie, malheureusement trop communes de nos jours.

Il ne se passe pas de jour, en effet, sans que nos tribunaux civils ne soient saisis de quelqu'un de ces drames douloureux, qui mettent à nu les plaies de la famille, et dont le dénoûment est forcé, fatal, est la séparation de corps.

Deux êtres pleins de jeunesse et d'espérance s'étaient unis; ils devaient marcher dans la vie en se tenant par la main, souriant l'un à l'autre; ils devaient s'aider, s'encourager, se soutenir, s'aimer; ils le crois bien, non, ils ne doivent s'entendre, entre eux se creuse un abîme! c'est la faute de l'un, souvent de tous les deux. Un jugement intervient, et les deux liens qu'une loi avait noués, une autre loi les brise. Et les voilà devenus indifférents, ennemis même, ou ils ne se connaissent plus: ils sont étrangers l'un pour l'autre!

La séparation de corps est un des plus grands malheurs qui puissent frapper la famille.

Ce n'est pas le divorce, c'est peut-être pire.

Le grand'mère d'Adrienne avait apporté en se mariant une dot de soixante mille francs à son mari, M. Maurier. En ce temps-là, le commerce ou l'industrie ne faisait pas aussi facilement qu'aujourd'hui des millionnaires, et une dot semblable était considérée comme très honnête. Le petit commerçant, en province qu'il était, M. Maurier devint bientôt un gros négociant. Il occupait une centaine de commis et d'employés des deux sexes.

Un an après son mariage, madame Maurier mit au monde un enfant, une fille que l'on appela Claire. Cette enfant devait être une nouvelle attache pour les époux, une augmentation de bonheur.

Malheureusement, M. Maurier, qui n'avait probablement épousé sa femme que pour avoir sa dot, se laissa séduire par les beaux yeux d'une des demoiselles employées dans sa maison.

Le jour où madame Maurier apprit ce qui se passait, sa fierté se révolta, elle s'indigna et pleura. Il y eut entre elle et son mari une explication; des paroles très vives et même violentes furent échangées. Elle exigeait le renvoi immédiat de la demoiselle, ce à quoi le mari ne voulait point consentir. C'était en quelque sorte ajouter le mépris à l'outrage. M. Maurier méconnaissait tous ses devoirs et se les foulait aux pieds.

—Alors, dit-elle, c'est moi qui quitterai votre maison.

—Cela m'est égal, répondit-il froidement.

Le soir même, madame Maurier s'installait avec sa fille dans une chambre d'hôtel. Sa petite Claire avait alors cinq ans.

Elle intenta un procès à son mari et, quelques mois plus tard, la séparation de corps fut prononcée. Par un sentiment de dignité contre lequel son avocat lutta vainement, elle ne voulut absolument réclamer que sa dot qui lui fut rendue.

Pour tâcher d'oublier, elle se consacra entièrement à l'éducation de sa fille. Elle voulut vivre pour elle, et malgré le cruel accident de sa vie, elle fut trouver encore quelques jours de joie.

A dix huit ans, Claire Maurier épousa un jeune commis sans fortune qui, peu de temps après, fut nommé substitut dans une petite ville de province.

M. Maurier avait donné son consentement au mariage sans faire aucune observation, mais on ne le vit ni à la mairie ni à l'église.

Bien qu'il eut acquis une fortune considérable, il ne songea point, en cette circonstance, qu'il devait au moins une dot à sa fille. Pour entrer en ménage, Claire n'eut que son trousseau et dix mille francs que lui donna sa mère.

Le cœur de M. Maurier s'était complètement fermé pour sa femme et son enfant. Cet homme s'était laissé dominer par une femme méchante et perfide; une passion en avait fait un esclave.

Deux ans après le mariage de sa fille, en 1854, l'année même de la naissance d'Adrienne, madame Maurier mourut subitement d'une attaque de choléra.

Il y avait à peine trois mois que le mari de Claire, M. Duverger, avait été envoyé en Algérie, à Constantine, toujours comme substitut. Ce fut lui qui vint à Paris pour ressaisir l'héritage de sa belle-mère. Chose étrange, inexplicable, il ne trouva presque rien: quatre mille francs dans le tiroir d'un secrétaire.

Cependant, madame Maurier, qui vivait dans une retraite presque absolue, ne recevait personne et dépensait à peine, au dire de ceux qui la connaissaient, deux mille francs par an. Il était impossible qu'elle eût dépensé la somme qui lui avait été remise par son mari au moment de la séparation. Elle avait donné dix mille francs à sa fille en la mariant, mais il devait lui rester cinquante mille francs. On ne trouva dans des papiers ni valeurs industrielles, ni titres de rente, ni obligations, ni reçu d'aucune espèce. Les cinquante mille francs avaient-ils été prêtés? qu'étaient-ils devenus?.....

Claire avait entendu dire à sa mère qu'elle avait fait un placement avantageux de son petit capital; elle ne savait rien de plus.

Faillait-il supposer que madame Maurier possédait des titres et que ceux-ci avaient été volés au moment de sa mort? Le chose était possible, mais rien ne pouvait permettre de l'affirmer.

M. Duverger fit vendre le mobilier et tout ce qui avait appartenu à sa belle-mère, à l'exception du linge et d'un vieux livre de messe à garnitures d'argent, qu'il trouva dans son étui, sur le rayon d'une armoire. Ses affaires terminées, il s'empressa de rejoindre sa femme et son enfant qu'il avait laissés à Constantine pour leur éviter la fatigue d'un long voyage.

Pendant ce temps, M. Maurier épousait sa concubine, afin de légitimer une fille qu'il avait eue d'elle dix-huit mois environ après la naissance de Claire, et de lever les obstacles qui pouvaient s'opposer à son établissement, car un brillant mariage était proposé à la nouvelle demoiselle Maurier.

A cette époque, le négociant sortit deux cent mille francs de sa caisse, et en seconde fille put épouser M. Caillet, banquier, qui déjà, à cette époque, passait pour être millionnaire.

Peu de temps après, M. Maurier se retira complètement des affaires. Il eut bien soin, suivant les conseils de sa femme, de placer toute sa fortune en valeurs mobilières; cela devait rendre plus facile une captation. Du reste, par des agissements d'une honnêteté fort douteuse, madame Maurier et le banquier Caillet s'arrangèrent si bien que, le jour où le père de Claire mourut, il ne possédait plus rien.

On avait ravi à madame Duverger l'affection de son père, on avait occupé la place [illegible] d'héritage à la peut-être, de prouver que M. Maurier s'était frauduleusement dépossédé par son gendre et sa seconde femme; mais madame Duverger était devenue veuve; elle ne connaissait rien aux affaires; elle crut, comme on le lui avait dit, que son père s'était ruiné en faisant de fausses spéculations. Et puis, pour plaider, il faut de l'argent, beaucoup d'argent, elle n'en avait pas. Elle était revenue à Paris avec sa petite Adrienne, s'y était installée très modestement et elle travaillait pour vivre. Il lui restait bien quelques milliers de francs sur sa dot, mais elle crut devoir les employer à l'éducation et à l'instruction de sa fille. Adrienne reçut, en effet, une très belle instruction; elle sortit du couvent à l'âge de quinze ans, parce que sa mère ne pouvait plus payer les mois de sa pension.

Alors la jeune fille comprit ce que sa mère avait fait pour elle, ce qu'elle devait à son dévoûment; elle devina les privations qu'elle s'était imposées pour l'élever, et la reconnaissance dont elle se sentit pénétrée l'arma d'un courage invincible contre l'adversité. Elle ne se plaignit point; elle était trop jeune encore pour s'effrayer de l'avenir.

Ou lui avait appris à se servir de l'aiguille; sa mère travaillait, elle voulut travailler aussi: elle devint brodeuse. C'est ainsi qu'elles vécurent, tant bien que mal, jusqu'au jour où la maladie de madame Duverger vint aggraver la situation.

Adrienne comprit que l'heure était venue de se dévouer à son tour. Elle regarda le malheur en face et se crut assez forte pour lutter seule contre lui. Mais, comme nous l'avons dit, elle le sentait et ne voulait pas s'avouer vaincu. Les petites économies du ménage s'en étaient allées; ensuite, le Mont-de-Piété avait prêté quelques sous sur quatre ou cinq bijoux, souvenirs bien chers d'un passé plus heureux; et le terme, ce fantôme effrayant des pauvres ménages parisiens, s'avançait à grands pas. En même temps que lui, la misère sombre si redoutable, l'hiver, allait frapper à la porte.

Contraste douloureux entre les innocents et les coupables, qui semblerait une négation de toute justice! Ici, deux victimes; là, deux êtres en milieu dorés de la fatalité, et tout près, dans ce immense Paris, gouffre insondable qui renferme tout, les fleurs du bien et les fruits du mal, d'autres personnes de la même famille vivent heureuses au milieu des plaisirs, et n'ont jamais senti leur cœur saigner sous le poids d'une telle douleur.

Qu'est que par cette nuit, en se chauffant, [illegible] Adrienne? Elle ne le sait pas. Elle était revenue à Paris avec sa petite Adrienne, s'y était installée très modestement et elle travaillait pour vivre. Il lui restait bien quelques milliers de francs sur sa dot, mais elle crut devoir les employer à l'éducation et à l'instruction de sa fille. Adrienne reçut, en effet, une très belle instruction; elle sortit du couvent à l'âge de quinze ans, parce que sa mère ne pouvait plus payer les mois de sa pension.

Alors la jeune fille comprit ce que sa mère avait fait pour elle, ce qu'elle devait à son dévoûment; elle devina les privations qu'elle s'était imposées pour l'élever, et la reconnaissance dont elle se sentit pénétrée l'arma d'un courage invincible contre l'adversité. Elle ne se plaignit point; elle était trop jeune encore pour s'effrayer de l'avenir.

Ou lui avait appris à se servir de l'aiguille; sa mère travaillait, elle voulut travailler aussi: elle devint brodeuse. C'est ainsi qu'elles vécurent, tant bien que mal, jusqu'au jour où la maladie de madame Duverger vint aggraver la situation.

Adrienne comprit que l'heure était venue de se dévouer à son tour. Elle regarda le malheur en face et se crut assez forte pour lutter seule contre lui. Mais, comme nous l'avons dit, elle le sentait et ne voulait pas s'avouer vaincu. Les petites économies du ménage s'en étaient allées; ensuite, le Mont-de-Piété avait prêté quelques sous sur quatre ou cinq bijoux, souvenirs bien chers d'un passé plus heureux; et le terme, ce fantôme effrayant des pauvres ménages parisiens, s'avançait à grands pas. En même temps que lui, la misère sombre si redoutable, l'hiver, allait frapper à la porte.

Contraste douloureux entre les innocents et les coupables, qui semblerait une négation de toute justice! Ici, deux victimes, dévorées par la même douleur